PASS de l'Hôpital Pitié-Salpétrière

47-83 boulevard de l'Hôpital 75013 Paris



Vous avez besoin de soins ?

Vous n'avez pas d'assurance maladie et vous avez des difficultés financières ?

Vous pouvez vous rendre à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

Une équipe médicale, paramédicale et sociale vous accueillera et évaluera votre situation médicale et sociale pour vous accompagner vers les soins et vous conseiller dans les démarches administratives à suivre.

Comment venir à l'hôpital?

Entrée Pitié : 83, boulevard de l'Hôpital – Paris

75013 (ouverte 7 jours sur 7 et 24h sur 24)

Métro : Saint-Marcel (Ligne 5)

Entrée Salpêtrière : 47, boulevard de l'Hôpital – Paris 75013 (ouverte de 5h30 à 22h30, 7 jours sur 7)

Métro: Gare d'Austerlitz (Lignes 5 et 10)

Entrée Vincent Auriol : 52, bd V. Auriol - Paris

75013 (ouverte du lundi au vendredi de 6h à 21h)

Métro : Chevaleret (Ligne 6)

Entrée Bruant : 12, rue Bruant - Paris 75013

(ouverte de 5h30 à 22h30, 7 jours sur 7)

Métro: Chevaleret (Ligne 6)

Autobus: Arrêt Saint-Marcel (Lignes 91 et 57)

Arrêt Nationale (Ligne 27)

RER: Ligne C: Arrêt Gare d'Austerlitz / **SNCF**:

Arrêt Gare d'Austerlitz

Comment fonctionne la PASS?

Vous avez plus de 18 ans, vous avez besoin de voir un médecin :

- Des consultations de médecine générale sans rendez-vous sont accessibles du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30. Il faudra vous inscrire à partir de 8h. Vous serez reçu par ordre d'arrivée. Après votre première consultation médicale, si nécessaire, le médecin pourra vous adresser à une consultation médicale spécialisée de l'hôpital
- Toutes les consultations médicales spécialisées sont accessibles sur rendez-vous à condition d'avoir une lettre d'un médecin (traitant, généraliste ou associatif)
- Après avoir vu le médecin, il faudra vous présenter à l'assistant(e) social(e) du service consulté.

Quelles sont les prestations accessibles à travers la PASS?

- Consultations de médecine générale
- Consultations de médecine spécialisée
- Accompagnement social et aide à l'ouverture de droits à l'assurance maladie
- Possibilité de remise de médicaments sur ordonnance médicale du médecin du service
- Prise de sang
- Radios

En cas d'urgence médicale appelez le 15 (appel gratuit, accessible 24h/24) ou rendez-vous au service d'accueil des urgences.

Si vous n'avez pas de couverture maladie ou de complémentaire santé, n'hésitez pas à le signaler à votre interlocuteur au 15 ou aux urgences.

Les soins ne sont pas gratuits ! En fonction d'une évaluation médicale et sociale la PASS pourra vous aider à trouver une prise en charge financière de tout ou partie des soins.

Comment contacter la PASS?

Consultations de Médecine générale sans Rendez-vous :

Accueil et rendez-vous :

01.42.17.62.62 - 01. 42. 17. 62. 63

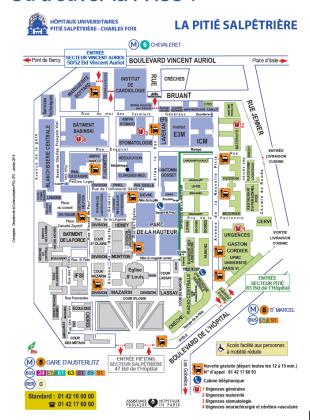
Assistante sociale: 01.42.17. 62.79 Secrétariat du chef de service: 01.42.17.62.61

Consultations de médecine spécialisée :Standard de l'hôpital :01.42.16.00.00 ou 01.42.17.60.60

Urgences gynécologie-obstétrique :01.42.17.77.42

Service de maladies infectieuses et tropicales :01.42.16.01.59

Où trouver la PASS?



PASS de l'Hôpital Pitié-Salpétrière

47-83 boulevard de l'Hôpital 75013 Paris

Accueil et Rendez-vous :

01.42.17.62.62 01.42.17.62.63

Pour en savoir plus sur l'hôpital et sur la PASS

http://www.pitiesalpetriere.aphp.fr/ http://www.pitiesalpetriere.aphp.fr/pass-handicap/

Contacts

Coordinateur médical : Dr Christian. DE GENNES Référent du Service social : Mme Patricia GRATON

Liste des contacts des référents PASS

Dernière mise à jour : novembre 2014

Praticien Hospitalier DE GENNES Christian christian.de-gennes@aphp.fr 01.42.17.62.61 benedikta.reiss@aphp.fr Praticien Hospitalier **REISS Benedikta** 01.42.17.62.61 **SEBAG Tiffany** Assistante sociale tiffany.sebag@aphp.fr 01.42.17.62.79 Assistante sociale **BERIA Elisa** elisa.beria@aphp.fr 01.42.17.60.36 Infirmier **DESCHAR** Caroline caroline.deschar@aphp.fr 01.42.17.62.78

Prestations médicales et d'accompagnement en lien avec la PASS

- Diététique
- Vaccination
- Dépistage systématique (VIH/SIDA, Hépatites B et C, Tuberculose, HTA)
- Aide à la domiciliation administrative
- Possibilité d'interprétariat
- Prise en charge des dépendances : alcool et tabac

Conseils d'orientation vers la PASS à destination des professionnels

- ✓ La PASS n'est pas un service d'urgence. En cas de gravité orientez le patient vers les services compétents (15, SAU...).
- ✓ Recommandez au patient de venir aux horaires indiqués.
- ✓ Pensez à fournir au patient une lettre d'accompagnement, expliquant si possible les suivis sanitaires et sociaux déjà entamés et donnant d'éventuels repères permettant d'améliorer la confiance (ex : veiller à nommer par son prénom féminin une personne transgenre si elle est d'apparence féminine, ex : prendre en compte le fait que le patient est illettré ou analphabète...).
- ✓ Recommandez au patient de ne pas hésiter à se faire accompagner par une personne de confiance.
- ✓ Conseillez au patient, dans la mesure du possible, de se présenter avec les documents médicaux et administratifs en sa possession (résultats d'examens, ordonnances, attestation carte vitale, carte d'identité ou passeport...).